



*BIENVENUE EN BELGIQUE*

# ***VIVRE ENSEMBLE***

## ***8. NORMES ET VALEURS***

*NORMES SOCIALES ET NORMES JURIDIQUES*

## NORMES JURIDIQUES

- > *Le domicile est inviolable.*
- > *Nul ne peut être contraint de concourir d'une manière quelconque aux actes et aux cérémonies d'un culte, ni d'en observer les jours de repos.*
- > *Chacun a droit au respect de sa vie privée et familiale*
- > *Chaque enfant a droit au respect de son intégrité morale, physique, psychique et sexuelle.*
- > *Le secret des lettres est inviolable.*
- > *Droit à la vie : le droit de toute personne à la vie est protégé par la loi. La mort ne peut être infligée à quiconque intentionnellement*
- > *Interdiction de la torture : nul ne peut être soumis à la torture ni à des peines ou traitements inhumains ou dégradants*
- > *Interdiction de l'esclavage ou du travail forcé*
- > *Droit à un procès équitable, présomption d'innocence*
- > *Quiconque aura volontairement blessé ou porté des coups sera puni d'un emprisonnement et d'une amende.*
- > *Quiconque aura pratiqué, facilité ou favorisé toute forme de mutilation des organes génitaux d'une personne de sexe féminin, avec ou sans consentement de cette dernière, sera puni d'un emprisonnement.*
- > *Toute personne qui, par des violences ou des menaces, aura contraint quelqu'un à contracter un mariage sera punie.*
- > *Le père et la mère sont responsables du dommage causé par leurs enfants mineurs.*
- > *Dans les transports publics, tout voyageur doit céder sa place assise à une personne invalide, à une personne âgée ou à une personne visiblement malade, à une femme enceinte ou à une personne portant un enfant dans les bras qui le lui demande ou à la demande d'un membre du personnel.*
- > *Puni d'emprisonnement et d'une amende : qui a détruit, abattu, mutilé ou dégradé des tombeaux, signes commémoratifs ou pierres sépulcrales ; monuments, statues ou autres objets destinés à l'utilité ou à la décoration publique.*
- > *Graffitis sur immeubles punissables d'emprisonnement et amende.*
- > *Bruits ou tapages nocturnes : idem*
- > *Il est interdit d'uriner, de déféquer, de cracher sur la voie publique.*
- > *Il est interdit de jeter des gommes à mâcher et des mégots sur la voie publique.*
- > *Il est interdit d'abandonner, de déposer ou de jeter sur l'espace public, toute matière, tout emballage, tout papier ou tout objet quelconque.*
- > *Il est interdit de fumer dans les lieux publics.*
- > *Le mariage civil devra toujours précéder la bénédiction nuptiale.*
- > *Deux personnes de sexe différent ou de même sexe peuvent se marier.*
- > *Nul ne peut se marier avant 18 ans.*
- > *Il n'y a pas de mariage s'il n'y pas de consentement mutuel.*
- > *Aucun second mariage n'est possible avant la dissolution du premier.*
- > *Le mariage est prohibé entre l'oncle et la nièce (ou le neveu) ou entre la tante et le neveu (ou la nièce).*
- > *Les époux ont le devoir d'habiter ensemble ; ils se doivent mutuellement fidélité, secours, assistance.*
- > *Chaque époux a le droit d'exercer une profession sans l'accord de son conjoint.*
- > *Chacun des époux contribue aux charges du mariage selon ses facultés.*
- > *Le mariage se dissout par la mort d'un des époux, par le divorce.*
- > *L'enfant reste sous l'autorité de ses père et mère jusqu'à sa majorité (18 ans accomplis) ou son émancipation.*
- > *Les père et mère exercent conjointement l'autorité sur la personne de l'enfant, ils administrent ensemble ses biens et le représentent ensemble.*
- > *Le mineur est soumis à l'obligation scolaire. Les personnes investies de la puissance parentale sont tenues de veiller à ce que le mineur fréquente régulièrement l'école.*
- > *L'Assemblée Parlementaire encourage les États membres et en particulier leurs instances éducatives à promouvoir l'enseignement de l'évolution en tant que théorie scientifique fondamentale dans les programmes généraux d'enseignement.*

## NORMES SOCIALES

- > *Participation à une collecte de fonds*
- > *Don spontané à des personnes en rue*
- > *Bénévolat dans certaines associations, écoles*
- > *Manifestation de solidarité*
- > *Il est conseillé d'arriver à l'heure à un rendez-vous.*
- > *Il est conseillé de ne pas téléphoner chez quelqu'un après 22h.*
- > *Il est conseillé d'éteindre son gsm lors d'un spectacle, d'une conférence, réunion, au cinéma.*
- > *Il est conseillé d'utiliser « tu » ou « vous », selon la personne à laquelle on s'adresse.*
- > *La galanterie : un homme ouvre la porte à une femme pour la laisser passer devant lui. L'homme porte les bagages lourds. Il tirera légèrement le siège pour inviter une femme à s'asseoir, lui sert à boire, lui offre les plats en premier, l'aidera à enlever son manteau ou à le remettre.*
- > *Les familles peuvent prendre différentes formes : biparentale, monoparentale, recomposée, homoparentale.*
- > *L'être humain est le seul responsable de son devenir. De ce principe vont découler différentes normes comme la valorisation de l'indépendance économique (le fait de gagner sa vie), sociale (vivre indépendamment de ses parents et préserver son intimité), professionnelle (travailler par soi-même, gérer son travail ; ne pas toujours attendre des injonctions), d'esprit (penser et réfléchir par soi-même, c'est-à-dire se libérer autant que possible des influences extérieures).*
- > *L'individu prime sur le groupe, la communauté.*